L'Ecole ménagère rurale de Marcelin-sur-Morges

Autor(en): **Thomé, Martine**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **49 (1976)**

Heft 2

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-127852

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'exemple de Hannes Meyer et Hans Schmidt semble cependant indiquer que là où a été présente l'exigence de cohérence entre théorie et pratique, il est résulté des «produits architecturaux» mieux adaptés à leur usage que dans les cas où un volontarisme subjectif a été de règle. L'exemple du Freidorf est révélateur à ce sujet.

La perspective historique proposée par l'auteur met en lumière la diversité culturelle de la Suisse, de même que la relative «non-accidentalité» des événements architecturaux susceptibles de trouver une explication dans les pressions politiques internes et les influences venues de l'extérieur. La production architecturale est directement soumise à l'emprise du système social, de sorte qu'il devient impossible de souscrire à la thèse de la libre création architecturale. Ceci n'exclut cependant pas le fait que certains projets retentissants, tel l'immeuble Clarté à Genève, aient pu avoir raison des contraintes pour s'imposer comme modèles décisifs dans une production globale. Mais le décalage existant entre l'architecture imaginaire — constituée par l'ensemble des projets, propositions et utopies restés lettre morte — et la totalité des constructions effectives est révélateur du barrage opposé à ceux qui n'acceptent pas inconditionnellement les règles du jeu.

La démarche analytique de Jacques Gubler exclut d'emblée toute critique portant sur les lacunes du travail, puisqu'elle se donne précisément pour objectif de traiter plus en détail certains aspects de l'architecture suisse, alors que d'autres seraient simplement mentionnés. On peut toutefois s'interroger à juste titre sur la rareté des références à l'enseignement de l'architecture en Suisse et à l'activité des architectes suisses à l'étranger, tout comme sur l'absence de considérations relatives à l'architecture anonyme et banale, pourtant représentative de «l'esprit suisse». Mais la démonstration entreprise n'impliquait pas en soi l'exhaustion des sources. La leçon se situe ailleurs, dans une récolte inédite de témoignages sur le développement de l'architecture en Suisse. L'interprétation et la critique ainsi combinées dans une perspective historique globale — incluant les dimensions politique, sociale, économique et culturelle — nous fournissent un instrument précieux d'évaluation du bâti. L'absence de dogmatisme, qui caractérise cette recherche, invite d'autant plus manifestement le lecteur à rejoindre l'auteur dans l'examen des hypothèses qu'il élabore.

25 novembre 1975. Gilles Barbey, architecte

L'Ecole ménagère rurale de Marcelin-sur-Morges

Il peut paraître étrange et quelque peu désuet à certains, à vingt-cinq ans de l'an 2000, d'envoyer encore les jeunes filles à l'école ménagère, fût-elle rurale. Anachronisme pour les uns, perte de temps pour les autres, ses détracteurs ont beau jeu de se gausser. Aussi est-ce avec un certain scepticisme et un œil plus critique que jamais que nous avons décidé d'aller nous rendre compte, de visu, de l'utilité de pareil établissement, et ce d'autant plus que toutes les jeunes filles ont suivi des cours d'enseignement ménager au long de leur scolarité.

Un bâtiment «up to date»

L'Ecole ménagère rurale est, avec l'Ecole d'agriculture de Marcelin, les stations agricoles et les domaines agricole, viticole et arboricole, rattachée au Département de l'agriculture.

Créée en 1870 et installée à Lausanne jusqu'en 1922, l'Ecole cantonale vaudoise fut transférée alors à Marcelin, dans un cadre beaucoup plus adéquat. C'est alors que fut fondée l'Ecole ménagère rurale qui reçoit les jeunes filles, comme l'Ecole d'agriculture est ouverte aux jeunes gens.

En 1966, l'école s'installe dans le nouveau bâtiment qu'elle occupe actuellement. Clair, spacieux, accueillant, dès l'entrée on sent que tout a été mis en œuvre pour rendre agréable et fructueux le passage des élèves à l'école.

De plus, les trois maîtresses attachées à l'école et la directrice elle-même sont très jeunes, de sorte que l'enseignement est tout à fait au goût du jour. On apprend aux élèves ce qu'elles auront véritablement l'occasion d'appliquer dans la vie de tous les jours, et non plus une série de principes et de travaux que personne ne réalise encore.

tavelli+bruno

Produits métallurgiques

Appareils sanitaires

Tavelli & Bruno S.A. Nyon Tél. (022) 61 11 01

Genève Tél. (022) 20 35 55

Lausanne Tél. (021) 37 01 05

Pont-de-la-Morge/Sion Tél. (027) 36 16 06

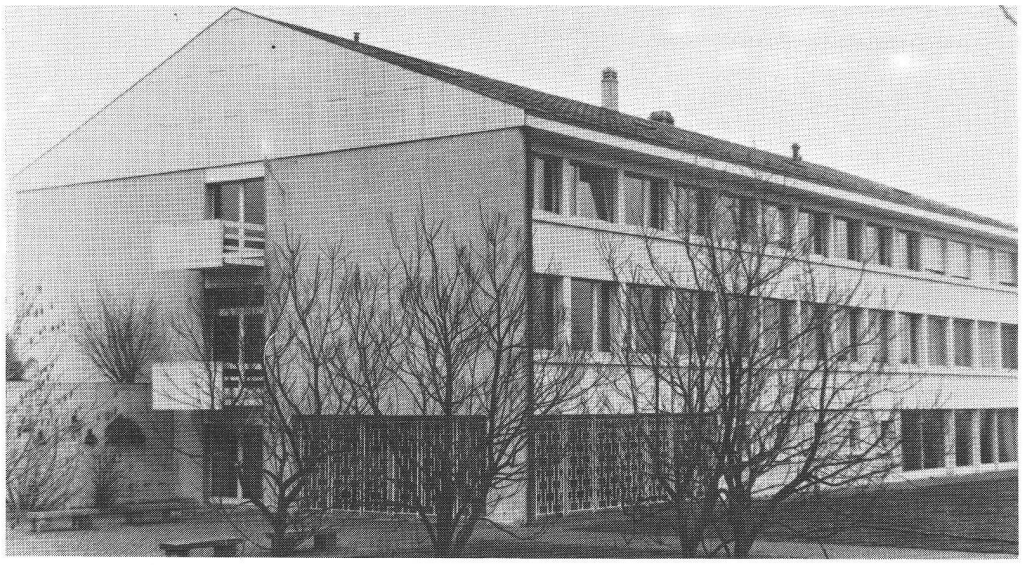

Malgré l'hiver, le bâtiment de l'école demeure clair et lumineux. (Photo Eric Bastardot.)

Cinq mois pour la vie

L'école reçoit 30 élèves, pensionnaires, pour une durée de vingt semaines de cours. Deux sections ont lieu chaque année, l'une débute à mi-avril, l'autre en octobre.

L'école vivant en autoconsommation — avec l'Ecole d'agriculture — les élèves de la section d'avril participent à la récolte en juillet, c'est-à-dire à la fin de leur stage, tandis que celle de la section d'automne débutent leur enseignement par la récolte d'octobre. Donc toutes ont l'occasion d'apprendre dans la pratique la conservation des denrées alimentaires, si importante à la campagne si l'on veut tirer parti de son domaine. Confiture, avec les fruits d'été ou d'automne, conserves de légumes, congélation des fruits, des légumes, des viandes, des plats préparés, tout est mis en œuvre pour apprendre à vivre en économie fermée, ce qui n'empêche pas l'ouverture si on le désire, mais peut être précieux dans certaines circonstances.

Des semaines bien remplies

Chaque semaine comprend 14 heures de cours théoriques et 28 à 30 heures de cours pratiques. On n'a donc pas le temps de chômer ni de s'ennuyer pendant les cinq mois passés à Marcelin.

Toutes les élèves suivent ensemble les cours théoriques, puis sont divisées en trois équipes de dix filles pour passer à la pratique.

L'équipe de cuisine — sous la direction de Mlle Meister (24 ans, fille d'agriculteur, sortie diplômée de l'Ecole normale de Fribourg) qui professe depuis trois ans à l'école — assume tous les repas pour quarante personnes, cuisinant aussi bien à l'électricité qu'au gaz ou au bois. Les friandises pour les jours de fête ou le thé ne sont pas oubliées !

L'équipe de couture — sous la direction de Mlle Hetger (29 ans, qui a travaillé dans un atelier de haute couture et a beaucoup de goût et d'idées) — travaille pour elle-même. Un maximum de liberté est laissé aux jeunes filles qui apprennent les bases de la couture en confectionnant des articles pour enfants (tablier, salopette, cape-sortie de bain, etc., qui ressemblent à s'y méprendre à du travail de professionnelle et non aux ouvrages réalisés dans les écoles). Cette série terminée, l'élève est libre de se confectionner ce qu'elle désire pour elle-même: chemisier, jupe, robe, pantalon, cape, etc. Chacune choisit son patron parmi ceux offerts dans le commerce, afin d'être dans les conditions de la vie réelle. Celles qui ne sont pas mannequin apprendront à réajuster le patron à leur mesure. Des machines électriques dernier modèle, de différentes marques, sont à leur disposition dans un vaste atelier dont les fenêtres ne forment qu'une baie donnant au sud, donc fort bien éclairé.

La troisième équipe a une semaine plus variée puisqu'elle aborde la pratique des autres disciplines: lessive (avec des machines à laver à programme), repassage (manuel et avec différentes calandres), broderie (aussi à la machine), bricolage (macramé, travail de la paille, vannerie, vases ou lampes, technique des cailloux pris dans du ciment et laqués, céramique, etc.), secourisme.

Naturellement les équipes permutent afin que chaque élève accomplisse tous les travaux pratiques.

Des bébés chanceux

Comme dans la plupart des écoles ménagères, des éléments de puériculture sont donnés aux élèves.

Valcéramique

CARRELAGES - FAIENCES

1902 Evionnaz
Tél. (026) 8 42 66

carrelages
faïences
accessoires de
salles de bain

Grande exposition
à Lausanne
Avenue Ruchonnet 10
Tél. (021) 221313

Suppression radicale de **L'HUMIDITÉ**

Protection et isolation de tous matériaux.

Traitement à l'extérieur et à l'intérieur contre le salpêtre, les moisissures, la dégradation, etc., avec

IMPERPLEX

DELBA S. A. 1315 La Sarraz
Tél. (021) 87 71 62

CHAUFFAGES TOUS SYSTÈMES

Lausanne
Av. Tissot 2
Tél. (021) 23 32 95

BRAUCHLI SA

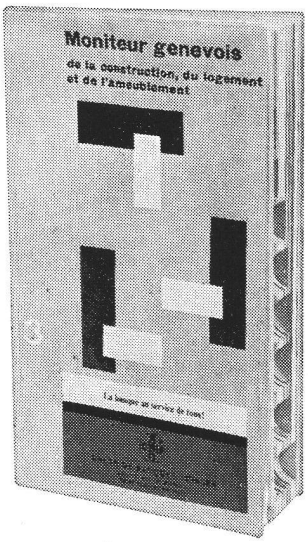

Cette publication annuelle spécialisée apporte aux architectes, maîtres d'œuvre, entrepreneurs, fournisseurs et agents immobiliers, une aide efficace. Ouvrage de documentation pratique, il fournit aux professionnels une multitude de renseignements indispensables.

Edition 1976

Moniteur genevois

de la construction et du logement

Parution: Janvier 1976

Envoi sans frais moyennant paiement préalable de **Fr. 19.—** au compte de chèque postal **12-139 83**

Mais au lieu de «travailler» sur des poupées, à Marcelin les jeunes filles ont de vrais bébés à leur disposition.

En effet, l'école abrite en permanence deux ou trois bébés qui peuvent passer là leur première année, comme ils la passeraient en pouponnière. La «pension» est pour eux entièrement gratuite. Les mamans peuvent les reprendre le soir ou les laisser pour la nuit. C'est là une grande chance offerte aux mères célibataires. Actuellement l'une d'elles y a sa petite fille qui restera toute sa première année à l'école. La maman a trouvé du travail à l'Ecole d'agriculture. Elle a un horaire spécial qui lui permet de voir son bébé tous les jours, tandis qu'elle est logée, nourrie et blanchie à son lieu de travail et parfaitement tranquille sur le sort de l'enfant. Cette première année lui permet tant financièrement que moralement d'avoir le temps de se retourner et de s'organiser pour garder ensuite l'enfant avec elle. C'est en quelque sorte le même principe que dans les hôtels maternels, mais le gros avantage est que la pension du bébé est gratuite.

Deux par deux, les élèves sont affectées pendant une semaine à la pouponnière. Sous la direction de la jeune nurse, Mlle Besson, elles s'occupent complètement de «leur» enfant, confectionnant ses repas et les lui donnant, lavant ses vêtements, le changeant et jouant avec lui, s'il est déjà en âge de quitter son berceau pour le parc.

L'avantage de cette très petite pouponnière est que les enfants y sont absolument dans des conditions familiales: deux petits lits et un berceau dans la chambre, avec un parc et des jouets de «tout-petit» à leur disposition. Ils sortent dans un landau pour jumeaux et la chambre de la nurse est attenante à la leur, de sorte qu'elle peut les surveiller s'ils pleurent la nuit. Enfin elle a tout son temps à leur consacrer — plus même qu'une maman qui doit s'occuper aussi de son ménage — et c'est toujours la même personne qui s'occupe d'eux, même si les stagiaires changent.

Qui fréquente l'Ecole ménagère

La directrice, Mme Christiane Maurer, auparavant maîtresse de cuisine, puis conseillère ménagère, est venue à Marcelin, estimant difficile de concilier ses obligations d'épouse et de jeune mère de famille, avec un travail qui vous appelle en déplacement n'importe quand. Puis, dit-elle, ici je fais beaucoup de petites choses sans nom spécifique, mais qui sont indispensables. Ce qu'elle ne rajoute pas, c'est qu'elle semble l'âme de cette école et qu'elle parle de ses élèves un peu comme on le fait de ses filles ou de ses nièces. On la sent prête à tout pour les aider, pour que ces cinq mois passés à Marcelin leur soient bénéfiques pour la vie. Ce qui paraît vrai pour la plupart des jeunes filles.

Mme Maurer estime qu'on peut donner sa chance à chacune. C'est pourquoi elle ne tient pas compte des notes du carnet scolaire pour l'admission à l'école. Car depuis sa scolarité une jeune fille peut avoir beaucoup changé.

Les élèves sont admises entre 17 et 24 ans. Certaines viennent de la campagne et se destinent à épouser un agriculteur, d'autres au contraire pensent s'installer en ville et l'école fait une transition. Mais la moitié environ des élèves viennent aujourd'hui de la ville, soit qu'elles pensent s'installer à la campagne,

soit qu'elles complètent ainsi leur formation. Quelques-unes — de la ville ou de la campagne — viennent à l'école en attendant de commencer un apprentissage d'infirmière ou de nurse, ou encore d'assistante médicale, pour lequel elles doivent avoir 18 ans. D'autres viennent après leur apprentissage, avant de se marier. L'une a terminé le gymnase, puis a désiré s'orienter d'une manière plus pratique, acquérir des notions d'économie rurale, de culture maraîchère, d'aviculture, etc.

Actuellement, il n'y a plus beaucoup de différences entre la vie d'une femme à la ville ou à la campagne, avec la mécanisation et la modernisation des fermes. Pour chaque ménagère, l'économie familiale, le droit de la famille, la comptabilité, la biologie, la puériculture, les soins aux malades, sont utiles à connaître. Et en ces temps de retour à la nature, apprendre à utiliser les produits de la ferme offre un charme certain.

Un minimum de discipline

Les élèves se partagent de très jolies chambres à quatre lits. S'il peut paraître rude de commencer sa journée à 6 h. 15, ce n'est pas trop pour accomplir tout le programme prévu. Elles bénéficient de deux heures de repos (y compris le repas) à midi, soupent à 18 h., ont une étude de 19 à 20 h. et sont libres tous les soirs de 20 h. à 21 h. 30. La journée étant bien remplie, elles n'ont guère envie de prolonger la veillée dans leur chambre au-delà de cette heure.

Du vendredi soir au dimanche soir, toutes les semaines elles peuvent partir en week-end si elles le désirent et sortir le mercredi soir de 17 h. 30 à 21 h.

Elles n'ont donc pas l'impression d'être «encasernées». De plus l'école n'étant pas obligatoire, elles y sont venues de leur plein gré et par là même acceptent bien plus facilement une discipline librement consentie. En effet, elles ont dans l'école même le maximum de liberté, pour autant que cela ne nuise pas à l'intérêt général.

L'école est gratuite et il n'est demandé que 700 fr. pour la pension (nourriture, logement, blanchissage) pour la durée des cinq mois, donc moins de 5 fr. par jour. Les fournitures scolaires, pour la couture et le bricolage également, sont à la charge de l'élève, ce qui représente une moyenne de 300 à 400 fr. au total.

C'est la seule école de ce genre pour les cantons de Vaud, Genève et Neuchâtel. Une autre existe à Fribourg, et une à Courtemelon pour le Jura bernois.

Un diplôme ménager est délivré à la sortie de l'école pour celles qui réussissent leur examen. Il permet aux paysannes diplômées de prendre des apprenties (aide-ménagère) et est conseillé pour les futures infirmières ou aides-infirmières.

Les élèves sont admises selon leur ordre d'inscription et les étrangères selon la place disponible. Mais l'école a si bonne réputation qu'il est prudent de s'y inscrire sans tarder — et même avant la fin de la scolarité — si on désire y être admise pour une section déterminée.

Ce bref passage à Marcelin ne peut être que bénéfique à la plupart des jeunes filles qui sauront à jamais tenir une maison et dominer tous les problèmes ménagers auxquels un jour ou l'autre presque toutes les femmes auront affaire et que trop d'entre elles n'arrivent pas à maîtriser parfaitement.

Martine Thomé

Fabrique vaudoise d'ascenseurs

SEGULIFT S. A. 1004 LAUSANNE
64, rue de Genève Téléphone 24 73 53

MI RO LA
LAUSANNE
Av. d'Echallens 69
Tél. 25 88 25

Fabrique de glaces argentées
Glaces pour vitrages
Glaces de couleurs
Vitrages isolants:
Thermopane - Moutex
Polyglass, etc.
Marmorites
Verre à vitre, verre épais
Verres spéciaux
Ateliers de biseautage, polissage, argenture, sablage industriel

Vitrerie générale

Miroiterie Romande

PAPETERIE KRIEG + CIE
MEUBLES MACHINES DESSIN

Roger GREMPER
LAUSANNE Av. d'Echallens 38 Tél. 24 67 23

Installations sanitaires
Eau
Gaz
Ferblanterie
Couverture

Maîtrises fédérales Projets et devis